



MODÈLE DE DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné du type **Stella Compact 3 ou 4**, appartient à la famille des sols PVC compacts imprimés, sur sous-couche PVC calandrée et stabilisée à envers compact en lés de 2 m. La couche d'usure non chargée du groupe d'abrasion T est renforcée par un traitement polyuréthane photoréticulé TOPCLEAN® qui supprime définitivement toute métallisation.

Il possède une résistance au poinçonnement de 0,05 mm.

Il dispose d'une décision d'admission à la marque , et son classement **U3P3E2/3C2 ou U4P3E2/3C2** est certifié.

Il dispose d'un traitement fongistatique et bactériostatique Sanitized®.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Stella Compact 3	Stella Compact 4
Longueur x largeur (m)	: 23 x 2	23 x 2
Epaisseur totale (mm)	: 2,00	2,00
Couche d'usure (mm)	: ≥ 0,55	0,70
Groupe d'abrasion	: T	T
Poids total (g/m²)	: 2800	2800

PERFORMANCES TECHNIQUES

	Stella Compact 3	Stella Compact 4
Classement UPEC	: U3P3E2/3C2	U4P3E2/3C2
Certificat NF UPEC	: 307-009.1	307-008.1
Règlement Marque NF UPEC	: NF 189	NF 189
Classification selon	EN 649	34-43
Poinçonnement rémanent	EN 433	: 0,05 mm (à 150 mn)
Efficacité acoustique		: ΔL _w 4 dB
Réaction au feu	EN 13501-1	: B _{f1} s1 sur support fibres ciment A2 _{f1} et sur support panneau de bois de 19 mm
Rapport de classement		: RA07-0150
Glissance (coef.)	EN 13 893	: ≥ 0,30 (DS)
Glissance	DIN 51130	: R9
Charges électrostatiques	EN 1815	: < 2 kV (sur ciment)
Résistance transversale	EN 1081	: > 10 ¹⁰ Ω
Résistance thermique	EN 12524	: 0,03 m ² K/W (apte au sol chauffant).
Solidité lumière	EN ISO 105-B02	: ≥ 6

CARACTÉRISTIQUES SPECIFIQUES

Stella Compact 3 ou 4 est traité en cours de fabrication, traitement fongistatique et bactériostatique permettant de combattre efficacement les développements microbiens.

Stella Compact 3 ou 4 bénéficie du traitement de surface polyuréthane photoréticulé TOPCLEAN® qui facilite l'entretien journalier et évite l'application d'une émulsion.



DOMAINES D'UTILISATION

Locaux à affectation collective définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux, cahier 3509 (11/04).

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage autolissant doit être classé P3. La température du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à +12°C. Collage à l'aide d'une émulsion acrylique préconisée par Tarkett.

Lés disposés inversés (sauf décor Wood même sens) et soudés à froid à l'aide de la soudure liquide V1008 lorsque les joints sont réalisés par superposition ou soudés à chaud par cordon d'apport V1001 en pose bord à bord et complété par une étanchéité en rives en locaux E3.

ENTRETIEN

Le traitement TOPCLEAN® réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec détergent neutre et ne nécessite pas l'application d'une émulsion.

Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement.

Evitez les embouts et les roulettes en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles.

